

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
- Récépissé de DICT
- Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination
Lieu-dit / BP
Code postal / Commune
Pays

Commune
Mairie, 61, rue de la République
16560 Aussac-Vadalle
France

N° consultation du téléservice : 2024060401252TGK
 Référence de l'exploitant : 2423037269. 242301RDT02
 N° d'affaire du déclarant : 2024-06-RS
 Personne à contacter (déclarant) : Chailloux Sébastien
 Date de réception de la déclaration : 04/06/2024
 Commune principale des travaux : 16560 Aussac-Vadalle
 Adresse des travaux prévus : 72, rue de la République

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ORANGE PO UI LPC
 Personne à contacter : _____
 Numéro / Voie : TSA 70011
 Lieu-dit / BP : _____
 Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
 Tél. : +33328300450 Fax : _____

Eléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
 Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____
 NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

| | | | | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Plans joints : | Références : | Echelle (1) : | Date d'édition (1) : | Sensible : | Prof. régl. mini (1) : | Matériau réseau (1) : |
| NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. | | | | | | |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : _____ Date retenue d'un commun accord : _____ à _____ ou <input type="checkbox"/> Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____) | | | | | | |
| <input type="checkbox"/> Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage. | | | | | | |
| <input type="checkbox"/> (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2) | | | | | | |
| <input type="checkbox"/> Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2) | | | | | | |

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr.
 Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : possible impossible
 Mesures de sécurité à mettre en œuvre : CODE 3 : si nécessité d'un complément d'information sur la localisation de nos ouvrages, votre contact est : pdcs.alo@orange.com

Dispositifs importants pour la sécurité : _____

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0810300111

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : ORANGE
 Désignation du service : POLE RDT/RDI CT
 Tél : +33 328300450

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : ORANGE
 Signature : _____
 Date : 04/06/2024 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1



POLE RDT/RDCT

Pour signaler un dommage aux réseaux:

<https://dommages-reseaux.orange.fr/> ou



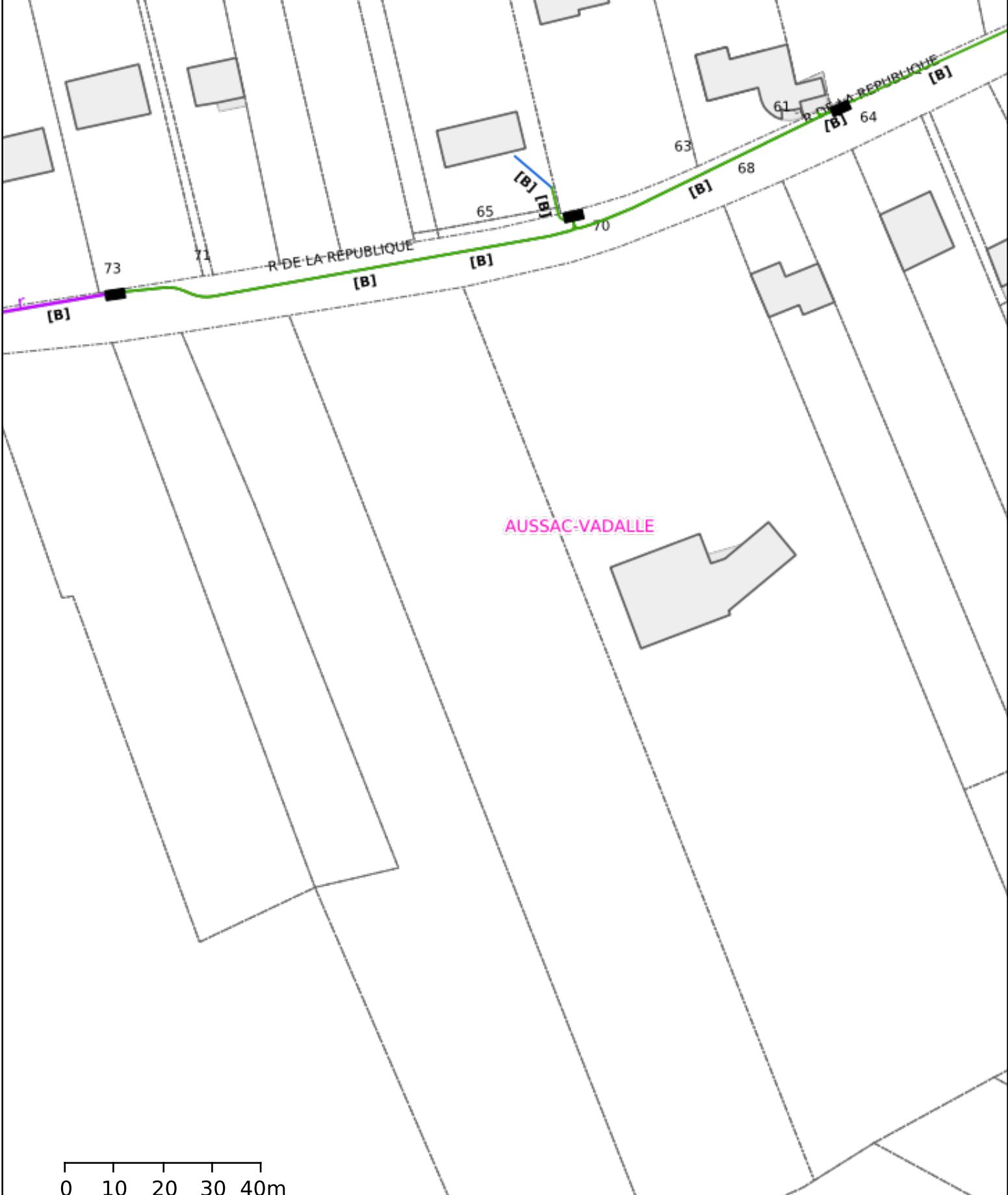
| Propriétaires | |
|---------------------------------------|--------|
| Orange | Autres |
| Conduite allégée | |
| Conduite enrobée | |
| Artère pleine terre | |
| V V V V V | |
| Artère aérienne appuis Orange | |
| 3 3 3 3 3 | |
| Artère aérienne appuis ERDF | |
| | |
| Classe de précision ouvrages: [A,B,C] | |
| Points topographiques | |

Echelle : 1/1000

© Orange



Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)
Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006



0 10 20 30 40m